

Agent des services techniques

Offre n° 0063250722000344

Publiée le 22/07/2025



Synthèse de l'offre

Employeur : COMMUNE DE LOUBEYRAT

Lieu de travail : MAIRIE 63410 LOUBEYRAT, Loubeyrat (Puy-de-Dôme)

Poste à pourvoir le : 01/09/2025

Date limite de candidature : 21/08/2025

Type d'emploi : Emploi permanent - création d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste créé suite à un nouveau besoin

Détails de l'offre

Famille de métiers : Architecture, bâtiment et logistique > Logistique et maintenance des moyens techniques

Grade(s) recherché(s) : Adjoint technique

Métier(s) : [Agent de services polyvalent en milieu rural](#)

Ouvert aux contractuels : Poste à pourvoir prioritairement par voie statutaire

Il est possible de recruter sur ce poste une personne qui n'est pas lauréate d'un concours de la fonction publique, car un des grades indiqué est un grade d'entrée de catégorie C qui permet un recrutement direct sans concours.

Temps de travail : Temps complet

Descriptif de l'emploi :

Création de poste pour répondre aux besoins de la commune.

Placé sous l'autorité du Maire, de l'adjoint délégué, du Secrétaire Général et du responsable des services techniques.

Missions / conditions d'exercice :

Travail en intérieur et en extérieur.

Maintenance, conduite d'engins, débroussaillage, espaces vert, déneigement, entretien des bâtiments, peinture...

Profils recherchés :

Polyvalence indispensable. Esprit d'équipe. Travail en autonomie. Respect des consignes de sécurité.

Qualification : CACES, habilitation électrique.

Contact et modalités de candidature

Contact : 04.73.86.66.33

Informations complémentaires :

Candidature à déposer sur la plateforme emploi-territorial ou par mail : direction@loubeyrat.fr

Page de candidature en ligne : <https://www.emploi-territorial.fr/candidature/o063250722000344-agent-services-techniques>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.